**Programme ERASMUS+ année scolaire 2022-2023**

**Programme de mobilités à MALTE de 5 stagiaires**

**Les périodes des mobilités se dérouleront :**

* du dimanche 22 janvier au samedi 18 février 2023

**Les dates du stage :**

* du lundi 23 janvier au vendredi 17 février 2023 inclus

Les 5 stagiaires seront pris en charge le dimanche 22/01/2023 par les familles d’accueil à l’aéroport ou au point de rencontre convenu (en cas de transfert de l’aéroport par bus vers une autre ville ou un autre lieu). De même ils seront ramenés le samedi 18/02/2023 par les familles d’accueil à l’aéroport ou au point de rencontre convenu.

**Entreprises d’accueil :**

5 stagiaires à répartir suivant la filière et la spécialité du baccalauréat professionnel :

* 2 stagiaires préparant le Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).

Postes visés : assistant en soins, accompagnant des personnes fragilisées, dépendantes ou handicapés en structure.

* 3 stagiaires préparant le Bac Pro AGORA (assistance et gestion des organisations et de leurs activités).

Postes visés : assistant de gestion, gestionnaire, employé administratif ou secrétaire, assistant ressources humaines, assistant comptable, assistant commercial.

**Calendrier de travail :**

Le nombre d’heures à effectuer par semaine est fixé à 32 heures. La répartition hebdomadaire de ces heures (sur 4-5 voire 6 jours) doit être portée à la connaissance du référent pour l’établissement de la convention (contrat pédagogique). Le nombre de jours de congés doit être également précisé.

**Hébergement :** choix prioritaires

* Proximité géographique : logements situés à proximité du lieu de stage
* Types d’hébergement souhaités :

1. Familles d’accueil : avec une prise en charge par la famille du petit déjeuner, du déjeuner « Lunch pack » à transporter et dîner.
2. A défaut, résidences étudiantes ou internats des établissements scolaires (avec service restauration interne) incluant le petit déjeuner et le dîner.

**Transports locaux :**

* Prise en charge d’une carte de transports illimités ou d’un abonnement hebdomadaire ou mensuel (type Passe Navigo) pour tout le séjour.
* Prise en charge du titre de transport (aller et retour) pour le transfert de l’aéroport jusqu’au point de rencontre avec les familles.

**Encadrement du groupe pendant toute la durée du séjour :**

* Désignation et rémunération d’un référent local, interface entre les stagiaires, les entreprises/structures, les familles d’accueil et le référent français ERAEI responsable du projet ERASMUS.

**Clauses de remboursement en cas d’annulation du projet pour les raisons suivantes :**

* Cas de force majeure (crise sanitaire et forte limitation de la circulation des personnes dans l’UE)
* Annulation candidature.

**Hébergement et frais de transports des accompagnateurs**

**DEPART : 1 accompagnateur**

Aller : dimanche 22/01/2023 (matin)

Retour : mercredi 25/01/2023 (soir)

**Prévoir pour l’accompagnateur :**

3 nuitées (appartement ou chambre d’hôtel) sans prise en charge des frais de restauration

**RETOUR : 2 accompagnateurs-évaluateurs**

Aller : mercredi 15/02/2023 (matin)

Retour : samedi 18/02/2023 (soir)

**Prévoir pour les 2 accompagnateurs-évaluateurs**

3 nuitées (appartement ou chambres d’hôtel X 2) sans prise en charge des frais de restauration et de déplacements.